

Le collet

PHOTO D. CABOT



Un des modes de piégeage le plus rustique, utilisé par l'homme depuis des lustres, le plus souvent pour braconner, le collet est, en 2008, un des meilleurs moyens de réguler les populations de renards.

Pour piéger efficacement un territoire, il faut tendre plusieurs dizaines de collets

Les paysans désirant améliorer leur ordinaire, les braconniers, les chasseurs démunis de territoire, les vagabonds, toutes les personnes de condition modeste et connaissant un tant soit peu la vie à la campagne, pendant des siècles, ont tendu des collets, espérant y capturer lièvres et lapins. Les plus audacieux n'hésitaient pas à viser le chevreuil, voire le sanglier.

J'ai connu, voici une trentaine d'années, quelques gardes-chasse ou piégeurs (le qualificatif d'agréé n'était point alors employé) qui se faisaient livrer des rouleaux fort lourds de câble à vélo, et fabriquaient avec leurs collets. Le résultat était particulièrement réussi, et leurs prises ne pouvaient plus témoigner de l'efficacité du procédé : il n'y avait pas d'arrêtior alors ! En 1984, lors de la "révolution" chez les piégeurs, avec notamment l'interdiction des pièges à mâchoires, le collet a retrouvé ses lettres de noblesse, et, muni d'un arrêtior et d'un émerillon, il est devenu le principal outil de régulation du renard.

Depuis, c'est un piège de troisième catégorie, il s'appelle collet à arrêtior, et sa définition est : procédé d'immobilisation, capturant l'animal par le cou. Il est soumis à homologation, doit être identifié au numéro d'agrément de son utilisateur, qui lui-même est obligatoirement piégeur agréé. Jusqu'à cette année, son utilisation par le piégeur était soumise à une autorisation individuelle de la préfecture du département de piégeage. Depuis, cette formalité a été abrogée, et en échange, la loi impose

un deuxième émerillon avant le point d'ancre.

Nous rappelons ici que l'utilisation de ce piège, comme de tout autre, doit être déclarée en mairie du lieu de piégeage et que la visite des collets doit être impérativement réalisée dans les deux heures suivant le coucher du soleil ; ceci est d'ailleurs tout à fait normal, surtout dans les départements du sud de la France, où il est inadmissible de laisser un lièvre ou un lapin se dessécher en plein soleil, pendant que celui qui a (mal) placé son collet fait la grasse matinée !

Le repérage des coulées est primordial. Les conditions de pose très importantes



PHOTO D. CABOT

Le collet



Des poils de renard ont été repérés dans cette coulée, un collet est aussitôt placé



Le collet à arrêteoir, un piège sélectif qui ne peut être utilisé que pour la capture du renard

Le collet après mise en place doit présenter une ouverture maximale de 20 cm de diamètre. Le diamètre minimum du câble sera de 1.6 mm.

La partie basse de l'engin doit être disposée à 18 cm au moins et 22 cm au plus au-dessus du niveau du sol, sauf en gueule de terrier à renard et lors d'opérations de piégeage du renard à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, dans les enclos attenants à l'habitation visés à l'article L. 424-3 du code de l'environnement.

Les prescriptions non applicables lorsque l'on piège à l'intérieur des bâtiments, en cours, jardins, installations d'élevage et d'une façon générale aux enclos attenants à une maison d'habitation (article L.424-3 du Code de l'environnement), sont :

- agrément non nécessaire, donc pas de numéro d'identification du piégeur (quel que soit le piège utilisé).



L'accès à un ponceau est un lieu privilégié pour tendre les pièges

- pas de déclaration préalable en mairie, pas de relevé quotidien des prises, pas de bilan annuel mais une attestation de piégeage spécifique à fournir avant la fin septembre de chaque année.

- pas de distances minima par rapport aux habitations des tiers et des voies ouvertes au public, de pose des pièges de la catégorie 2, à respecter.

- pas de matérialisation ou signalisation du lieu de pose sur le terrain.

Toutes les autres règles législatives sont applicables.

Les opérations de piégeage sur souris, rats, taupes (espèces sans statut), ne sont pas soumises à la réglementation.

Nous rappelons pour mémoire, qu'en termes juridiques, un enclos est une enceinte entourée d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins et empêchant de manière totale le passage du gibier et celui de l'homme.

A l'heure actuelle, les collets homologués sont munis d'un anti-retour, qui interdit à la capture de se libérer. Tant qu'il s'agit de la prise d'un renard ou d'une fouine, tout va bien. Là où ça se corse, c'est pour les prises accidentelles ! Autant le fait de relâcher un lièvre ne pose pas de problèmes, en lui mettant une veste sur la tête pendant "l'opération" pour ne pas le stresser d'avantage, autant relâcher un blaireau, un chat, certains chiens, et les petits sangliers qui n'ont pas pu casser le collet s'avère exercice fort délicat et à ne pas improviser.

La meilleure attitude à tenir : faire venir un copain, qui avec une fourche tiendra l'ani-



PHOTO D. CABOT

Le collet doit épouser la forme d'entrée du terrier et, dans ce cas, il n'y a plus de hauteur de pose à respecter

L'astuce de notre ami Dédé

Pour assurer une tenue du collet sans reproche, Dédé, en observateur attentif des choses et de la vie des bois, a imaginé la préfabrication, à la maison, de ses supports de collets. Il prépare, avec du fil de fer de diamètre 1mm, gainé de plastique vert, une sorte d'arc-en-ciel, sur lequel il pratique trois torsions, une au sommet et une de chaque côté, pour fixer le collet de manière à ce qu'il reste insensible au vent, mais se dégage rapidement lorsque le renard "force" pour passer au milieu. Un bon dessin valant tous les discours, je vous laisse découvrir son dispositif dans la photo ci-contre.



mal plaqué au sol par le cou, tandis que le piégeur glissera l'extrémité recourbée d'une fine tige d'acier entre la peau de l'animal et le collet, de manière à agrandir la boucle et à libérer la capture.

Les conditions de pose des collets sont multiples, du dernier sillon à la coulée dans les blés, en passant par le grillage à mouton ou le long d'une corbeautière, le collet peut être utilisé dans toutes les situations ou presque :

Le piégeage en sillon exploite une habitude du renard, qui lui fait systématiquement emprunter le dernier sillon tracé par la charrue pour traverser un champ. Il sait trouver là quantité d'invertébrés, de mulots ou autres petits animaux qui savent trouver là un chemin dégagé et propre pour leurs nombreux aller-retour. Le piégeur se munit de deux baguettes fendues à une extrémité, biseautées à l'autre, et à l'endroit choisi, plante ses baguettes légèrement en oblique, de par et d'autre du sillon. Il ne lui reste plus qu'à installer son collet au milieu, encochant chaque côté du câble à peu près à mi-hauteur, dans les fentes.

Il ne lui reste plus qu'à enfoncez profondément et solidement son piquet d'attache, à relier son câble ou sa chaîne aux deux émerillons du collet, et le tour est joué.

Le piégeage en coulée, s'il semble plus facile du fait de la présence de végétation tout autour, demande en fait plus de doigté. Tout d'abord, il faut absolument éviter d'emprunter, même sur une courte distance, la coulée elle-même. Il est primordial d'y accéder perpendiculairement. Il faut rester le moins de temps possible sur le lieu de pose, pour minimiser les émissions d'odeur que le renard ne manquera pas de sentir.

Effectué avec minutie et respect de ces points importants, le piégeage en coulée est très efficace.

Le piégeage en gueule de terrier s'impose notamment pendant le rut. Personnellement je préfère utiliser le collet que le grand piège en X de 25, car j'ai toujours peur, même si je suis sûr à quatre vingt dix

L'arrêté du 29/01/2007 remplace l'arrêté du 23/05/1984

ARTICLE 16 :

Seul est autorisé l'emploi de collets, de fabrication industrielle ou artisanale, homologués dans les conditions prévues à l'article 3 ci-dessus et destinés à la capture du renard.

Le diamètre minimal du câble utilisé doit être de 1,6 mm. L'arrêtoir doit être inamovible et disposé de façon à ménager à la boucle une circonférence minimale de 21 cm pour éviter la strangulation des animaux. L'utilisation de tout système de détente destiné à entraîner la mort des animaux par strangulation est interdite.

Pour assurer le piégeage sélectif du renard, le collet, après mise en place, doit présenter une ouverture maximale de 20 cm de diamètre, la partie basse de l'engin étant disposée à 18 cm au moins et à 22 cm au plus au-dessus du niveau du sol.

Toutefois, cette dernière disposition ne s'applique pas pour les collets placés en gueule de terrier de renard.

De même, lors d'opérations de piégeage du renard à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et, d'une façon générale, dans les enclos attenants à l'habitation visés à l'article L. 424-3 du code de l'environnement, les collets à arrêtoir peuvent être tendus directement sur le passage emprunté par l'animal sans tenir compte de la hauteur depuis le sol.

ARTICLE 18 :

L'attache reliant le collet ou le lacet à un point fixe ou mobile doit comporter au moins deux émerillons permettant au piège d'accompagner les mouvements de l'animal capturé en évitant la torsion du collet ou du lacet.

pour cent de la présence d'un ou plusieurs renards, qu'un visiteur inattendu y pointe son nez. Et dans cette dimension, le conibear ne pardonne pas.

Il suffit donc, sitôt acquise la certitude qu'un ou plusieurs renards fréquentent les lieux, de boucher toutes les entrées, sauf deux ou trois, et d'installer à celles-ci vos collets, en leur faisant épouser au mieux, grâce à de petites et discrètes baguettes judicieusement disposées, les contours de l'entrée du terrier. Bien sûr, votre câble ou votre chaîne doivent être solidement fixés. Les captures ne tardent pas, mais il faut toujours retendre soigneusement, et laisser tout le dispositif en place pendant au moins 3 ou 4 jours après la dernière capture.

Dominique Cabot

Le collet doit se fondre au mieux dans son environnement



PHOTO D. CABOT

Trucs et astuces

LE COLLET EN RAIE DE CHARRUE

LA POSE AU TROMBONE

C'est l'automne, pour certains d'entre vous c'est le début de la saison de piégeage, pour d'autres, il faudra attendre la fin de la chasse. Cette période est très favorable, car les jeunes prédateurs sont émancipés et chassent seuls. On réalise des prises faciles, car ils sont novices. En hiver, ils auront déjà acquis une certaine expérience et notre petit gibier sera plus vulnérable. C'est le moment de remettre les sentiers de piégeage en activité, contrôler les boîtes, les mécanismes de détente et retirer la rouille des pièges.

MÉTHODE

Une méthode de piégeage particulièrement efficace en cette saison pour la capture des renards, c'est la pose de collet en raie de charrue.



Lorsque les renards sortent en plaine, ils utilisent des éléments linéaires du paysage pour se déplacer. Le long d'un chemin, une bordure de haie, une clôture... Ils aiment également ce sillon entre 2 cultures. Ce sillon est bien plat, propre, et permet un déplacement discret du prédateur. Mettez un genou à terre et vous y verrez des traces intéressantes.

LA POSE



Il faut prévoir un bon piquet de fer à béton pour fixer solidement l'émerillon de votre collet à arrêteoir. Certains utilisent un poids mort pour que le renard puisse quitter la place et se réfugier en un lieu sûr. Mais en cette saison, s'il n'y a pas de haie à proximité, il peut aller très loin. Par contre, retenu par le piquet, il va se coucher immobile dans le fond du sillon. Le piquet sera bien sûr complètement enfoncé et recouvert d'une motte de terre.

Votre collet ainsi fixé, il n'est pas toujours évident de le maintenir en place, dans l'axe de la coulée et à la hauteur réglementaire.



Prenez un fil de fer recuit de 1,5 ou 2 mm de diamètre. Pas de fil de fer galvanisé, ni du fil vert plastifié. À une extrémité, vous pliez votre fil à l'aide d'une pince plate pour lui donner la forme d'un trombone.



Si vous aussi vous désirez faire profiter les autres piégeurs de votre expérience n'hésitez pas à nous contacter. Nous publierons votre article dans la rubrique TRUCS ET ASTUICES.

En retour le JOURNAL des PIEGEURS vous offrira un DVD « LE PIEGEAGE MODERNE » ou un abonnement gratuit de 2 ans.

Vous plantez l'autre extrémité du fil (10-15 cm) au pied du piquet, vous entortillez de 2 ou 3 tours votre collet autour du fil et vous vous servez de l'extrémité en trombone pour maintenir la boucle en place. Pour régler vous pliez plus ou moins le fil de fer.

Ainsi votre collet est parfaitement maintenu en place, c'est discret, pas de baguette, rien dans le sillon. La pince en forme de trombone permet au collet de se libérer facilement sans contrainte.

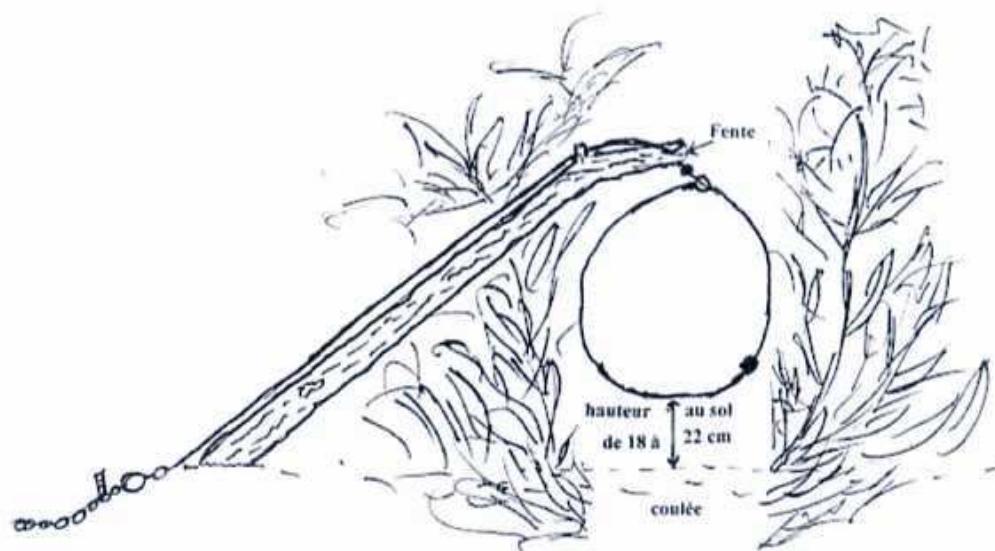


Vous pouvez aussi utiliser tout simplement un trombone placé en bout du fil. Mais il faut qu'il soit de bonne qualité, et qu'il ne brille pas au clair de lune.

Pour inciter les renards à prendre votre sillon vous pouvez également au préalable faire une traînée odorante sur toute la longueur. Une délivrance de vache attachée à une ficelle est idéale. Sinon quelques tri-pailles faisandées dans un filet à patates feront l'affaire.

Didier LEFEVRE

Pose du collet à arrêtoir : méthode anglaise



Avantages : La Baguette est en dehors de la coulée et ne constitue pas un obstacle au sol. Le collet se referme immédiatement sur le cou du renard avant de se désolidariser de la fente de la baguette.